

L'OFFRE

EN PRÉVENTION, SANTÉ ET ACTION SOCIALE AU TRAVAIL

À compter du 1^{er} janvier 2026

JUIN 2025



SOMMAIRE

1. Dispositifs psychosociaux p. 3

- INDIVIDUEL : Accompagnement psychosocial
- Coaching (nouvelle prestation)
- COLLECTIF : Groupe d'analyse de pratiques professionnelles ou groupe d'échanges de pratiques professionnelles - Supervision
- Co-développement (nouvelle prestation)
- Intervention à la suite d'un événement grave (post-traumatique)
- Intervention en situation de travail dégradée

2. Conseil insertion et maintien dans l'emploi p. 4

- Accompagnement à la construction d'une politique de maintien dans l'emploi et de handicap
- Sensibilisation handicap et maintien dans l'emploi
- Sensibilisation du référent handicap (initiation et recyclage)
- Animation d'ateliers lors de forums handicap, maintien dans l'emploi, QVCT (nouvelle prestation)

3. Inspection, ingénierie de la prévention des risques professionnels et ergonomie p. 6

- Inspection et conseil en santé et sécurité au travail
- Cercle de la prévention et conseil à la demande (nouvelle prestation)
- Ergonomie/projets de conception des locaux et espaces de travail/réaménagement/rénovation (nouvelle prestation)
- Ergonomie/amélioration des conditions de travail - évaluation charge de travail/accompagnement du changement
- Ergonomie/études de poste complexe (individuel)

4. Santé p. 8

- Intervention ponctuelle santé au travail (nouvelle prestation)

5. Action sociale p. 8

- Consultation à distance d'un assistant social du travail (nouvelle prestation)

6. Offre de services transverse prévention, santé et action sociale au travail p. 8

- Accompagnement des collectifs en transformation (nouvelle prestation)
- Accompagnement QVCT/prévention des risques psychosociaux
- Sensibilisation prévention santé et action sociale au travail (nouvelle prestation)
- Cycles collaboratifs

7. Médecine préventive p. 9

- Adhésion au service de médecine préventive

8. Service social du travail p. 10

- Adhésion au service social du travail

Adhésions aux conventions p. 11

- Convention cadre prévention, santé et action sociale au travail
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive
- Convention d'adhésion au service social du travail



1. Dispositifs psychosociaux

INDIVIDUEL :

Accompagnement psychosocial

→ **Votre besoin :** permettre à un agent de retrouver le positionnement professionnel le plus adapté à ses besoins et à ceux du service.

→ **Notre offre :** proposer un entretien individuel avec un psychologue ou psychosociologue pour permettre à un agent de repérer ses difficultés et restaurer un équilibre personnel et professionnel durable.

→ **Notre approche :** une permanence ouverte à la demi-journée. Rendez-vous individuel.

→ **Votre investissement :** 500 € l'intervention d'une demi-journée.

Coaching ☆

→ **Votre besoin :** soutenir les cadres qui souhaitent franchir un cap décisif dans leur parcours professionnel.

→ **Notre offre :** proposer un accompagnement par un coach professionnel certifié pour :

1. Accompagner la réussite d'une prise de poste : acquérir une meilleure connaissance de son style de management et se situer par rapport au niveau de responsabilité de sa fonction ;

2. Permettre aux cadres en poste de réinterroger leur pratique managériale et/ou leur efficacité personnelle et leur organisation ;

3. Permettre aux cadres d'interroger leur trajectoire professionnelle et préparer les prochaines étapes de leur parcours professionnel avec lucidité et ambition.

→ **Notre approche :** rendez-vous individuel. En fonction de la situation, des entretiens (préalable, d'étape, de bilan) avec le commanditaire peuvent être organisés.

→ **Votre investissement :** 100 € la séance.

COLLECTIF :

Groupe d'analyse de pratiques professionnelles ou groupe d'échanges de pratiques professionnelles – Supervision

→ **Votre besoin :** améliorer la coopération au sein des collectifs et/ou la qualité du service rendu.

→ **Notre offre :** offrir un accompagnement des collectifs de travail, encadré par un psychologue ou psychosociologue, pour élaborer de nouvelles réponses professionnelles à partir des situations vécues. Plusieurs dispositifs sont envisageables selon la situation :

• **Groupe d'analyse de pratiques professionnelles** (participants exerçant le même métier) : développer les repères professionnels, co-construire le sens de la pratique pour perfectionner la posture et les techniques professionnelles.

• **Groupe d'échanges de pratiques professionnelles** (participants exerçant des métiers différents dans la même équipe) : permettre à l'agent de mieux comprendre ses enjeux, objectifs et subjectifs, ainsi que ceux de ses collègues, à partir d'échanges autour de situations vécues.

• **Supervision** (participants exerçant le même métier) : elle s'adresse aux professionnels qui veulent s'interroger sur ce qui se joue dans la relation avec l'utilisateur pour envisager une bonne distance relationnelle.

Notre approche : une intervention par cycle pluriannuel.

→ **Votre investissement :** 500 € l'intervention d'une demi-journée.

Si le dispositif s'effectue dans un cadre inter-collectivités, le tarif est de 100 € la demi-journée par participant.

Co-développement ☆

→ **Votre besoin :** améliorer la pratique professionnelle.

→ **Notre offre :** créer un espace d'écoute et de ressource entre pairs encadré par un intervenant formé au co-développement. L'objectif est de permettre aux participants de découvrir des solutions et des pistes d'action possibles en réponse aux problèmes réels auxquels ils sont confrontés dans leur environnement professionnel.

→ **Notre approche :** ce dispositif peut se déployer en interne ou pour un groupe de professionnels exerçant la même fonction et issus de plusieurs collectivités. Une intervention ponctuelle.

→ **Votre investissement :** 100 € par séance

Intervention à la suite d'un événement grave (post-traumatique)

→ **Votre besoin** : permettre de dépasser des situations ou des événements inattendus à potentiel traumatique.

→ **Notre offre** : accompagner les agents et les collectifs de travail lors de séances de groupe animées par un psychologue ou un psychosociologue.

→ **Notre approche** : une intervention ponctuelle.

→ **Votre investissement** : 500 € l'intervention d'une demi-journée.

Intervention en situation de travail dégradée

→ **Votre besoin** : aider des équipes, des services et des organisations qui rencontrent des situations de travail sous-tension.

→ **Notre offre** : permettre aux participants de comprendre les enjeux qui se nouent dans le collectif. Il s'agit d'une démarche participative, encadrée par un psychosociologue. L'objectif est de permettre l'expression collective des problématiques à l'œuvre d'élaborer des articulations et coopération favorisant ainsi la qualité de vie au travail.

→ **Notre approche** : une séance exploratoire obligatoire avec les agents et les encadrants afin de construire un programme d'interventions partagé. Une démarche incluant des séances collectives, individuelles et plénières afin de permettre la co-construction de pistes d'actions.

→ **Votre investissement** : 500 € l'intervention d'une demi-journée.

2. Conseil insertion et maintien dans l'emploi

Accompagnement à la construction d'une politique de maintien dans l'emploi et de handicap

→ **Votre besoin** : auditer vos process et renforcer votre politique de maintien dans l'emploi et de handicap.

→ **Notre offre** : effectuer un diagnostic de l'existant et un conseil méthodologique adapté.

→ **Notre approche** :

- la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic RH permettant de connaître le degré de maturité de votre structure,
- un rappel de la réglementation,
- la proposition d'un plan d'action définissant les priorités en matière de reclassement professionnel, de handicap et de maintien dans l'emploi.

Le conseil méthodologique s'effectue dans le cadre de l'analyse de données à partir de questionnaires et de sources internes puis de groupe de travail avec la direction des ressources humaines.

À l'issue, vous pouvez solliciter un nouvel accompagnement du CIG Petite Couronne pour la réalisation de supports de communication adaptés en matière de handicap et de maintien dans l'emploi.

→ **Votre investissement** :

- 6 000 € pour l'accompagnement.
- 800 € par jour pour la réalisation de support de communication sur le handicap et maintien dans l'emploi, le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base d'un devis validé.

Sensibilisation handicap et maintien dans l'emploi

→ **Votre besoin** : soutenir votre démarche RH en changeant les représentations afin de faire évoluer les pratiques au sein de votre administration.

→ **Notre offre** : sensibiliser et acculturer les agents et encadrants au handicap, maintien dans l'emploi et reclassement.

Actualiser les connaissances règlementaires, partager les dispositifs existants et adaptés à votre contexte.

→ **Notre approche** : en fonction du public visé (élus/managers / collectif de travail d'un agent en situation de handicap / ensemble des agents...), l'action de sensibilisation peut s'effectuer sous différentes formes : conférence, ateliers de mise en situation, groupes de travail...

La sensibilisation des équipes se déroule au minimum sur une demi-journée et regroupe 40 participants maximum pour un format atelier.

Un support de sensibilisation ainsi que le résultat du questionnaire de satisfaction sont transmis en fin d'intervention.

→ **Votre investissement** : 800 € par jour.

Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base d'un devis validé.



Sensibilisation du référent handicap (initiation et recyclage)

→ **Votre besoin** : renforcer l'expertise de votre référent handicap.

→ **Notre offre** : une journée pour aborder les fondamentaux autour du handicap au travail et du maintien dans l'emploi : transmission du socle de connaissances sur le statut de la personne en situation de handicap, le cadre réglementaire, les dispositifs statutaires du maintien dans l'emploi et plus largement le cadre d'intervention du référent handicap.

Cette journée permet également d'échanger sur les actions possibles à mener en qualité de référent handicap et d'aborder, autour de quelques cas pratiques, les aides possibles du FIPHFP.

Pour rappel, la création d'un référent handicap dans toutes les administrations est rendue obligatoire par l'article L.131-9 du code général de la fonction publique.

→ **Notre approche** : une journée au CIG Petite Couronne selon un planning fixé annuellement, sous forme d'atelier participatif en petit groupe (entre 8 et 15 participants maximum) afin de faciliter les échanges.

Un support de sensibilisation est transmis en fin d'intervention.

→ **Votre investissement** : 200 € la session.

Animation d'ateliers lors de forums handicap, maintien dans l'emploi, QVCT ☆

→ **Votre besoin** : favoriser une meilleure compréhension et intégration du handicap en milieu profession-

nel au sein de votre collectivité.

→ **Notre offre** : permettre à vos agents d'expérimenter, d'échanger et de déconstruire les idées reçues grâce à une approche interactive et engageante, une intervention de sensibilisation ludopédagogique, animée par 2 experts du CIG Petite Couronne.

→ **Notre approche** : plusieurs formats d'animations sont disponibles, à adapter selon le nombre prévu de participants et votre contexte :

- **Quiz interactif** : un jeu de questions-réponses pour tester et enrichir les connaissances sur le handicap (cadre légal, stéréotypes, fondamentaux autour du handicap...),

- **Ateliers autonomes « Les Handispensables »** : expérimentations et mise en situation pour mieux comprendre les défis rencontrés par les personnes en situation de handicap à travers une fiche action (mise en situation), une fiche question (réflexion) et une fiche aide/compensation (compréhension - soutien à la personne en situation de handicap),

- **Jeu de plateau collaboratif** : une activité engageante qui favorise la réflexion collective sur les situations de handicap,

- **Mise à disposition de documentation** : plaquettes informatives et ressources pratiques pour prolonger la sensibilisation au-delà du forum.

- **D'autres formats créatifs adaptés aux situations de terrain.**

→ **Votre investissement** : 800 € l'intervention en collectivité.

3. Inspection, ingénierie de la prévention des risques professionnels et ergonomie

Inspection et conseil en santé et sécurité au travail

→ **Votre besoin** : respecter votre obligation réglementaire en matière d'inspection et être accompagné dans la mise en œuvre d'une politique de prévention structurée en santé et sécurité au travail.

→ **Notre offre** : l'accompagnement pluriannuel repose sur :

- Une intervention socle d'inspection en santé sécurité au travail réalisée par un ACFI,
- Une prestation de conseil en ingénierie de prévention des risques ou en ergonomie,
- Un accès au cercle de la prévention, événements (Matinées de la prévention, Rencontre de la prévention), réseau, Fil de la prévention (veille réglementaire).

La répartition ACFI/conseil ou ergonomie est fixée annuellement.

→ **Notre approche** : la première année d'intervention est consacrée à la réalisation d'un audit du système de santé et sécurité des risques professionnels. Le planning annuel d'inspection et de conseil est fixé ensuite annuellement selon les enjeux de prévention liées aux activités.

→ **Votre investissement** : forfait annuel selon la strate de collectivité.

Effectifs	Tarif
- de 50 agents	2 060 €
de 50 à 199 agents	5 665 €
de 200 à 749 agents	8 755 €
de 750 à 1249 agents	11 330 €
de 1250 à 1749 agents	13 905 €
+ de 1750 agents	18 540 €

• 800 € par jour d'intervention supplémentaire.

Cercle de la prévention et conseil à la demande* ☆

→ **Votre besoin** : cultiver votre expertise dans le domaine de la prévention au travail et accéder à un réseau de préventeurs en petite couronne.

→ **Notre offre** : vous permettre l'accès aux événements annuels destinés aux professionnels de la prévention :

- Matinée de la prévention : 8 rencontres par an sur une thématique technique en prévention des risques.
- Rencontre de la prévention : une journée par an pour prendre de la hauteur sur une thématique transversale, échanger avec des professionnels et étoffer son réseau
- Accès au Fil de la prévention, publication de veille en matière de réglementation et enjeux liés aux risques professionnels.
- Participation au réseau des conseillers de prévention de la petite couronne.
- Accès au conseil réglementaire fondamental.

→ **Notre approche** : production d'expertise et de veille, événements et animation de réseau de coopération. Un accompagnement en conseil aux collectivités peut compléter les prestations du cercle de la prévention

→ **Votre investissement** : 2 060 € annuel pour le cercle de la prévention.

• 800 € par jour d'intervention en conseil auprès d'une collectivité.

Ergonomie/projets de conception des locaux et espaces de travail/réaménagement/rénovation ☆

→ **Votre besoin** : concevoir l'aménagement de locaux futurs en conciliant la performance de l'activité et la qualité de vie, la santé, la sécurité des agents.

→ **Notre offre** : faire intervenir un ergonomiste pour analyser l'organisation actuelle du travail (locaux, matériels, procédures, postures et flux, accessibilité, public, etc.) et réfléchir à l'organisation future à travers l'identification des besoins pour le bâtiment à concevoir ou à réhabiliter de manière pertinente.

* Sous réserve que la collectivité dispose d'un ACFI



→ **Notre approche** : 4 phases :

- analyse du projet,
- observation du travail réel,
- mise en place de structures de participation,
- mise en place de structures de communication/décision (gouvernance : comité de direction, comité technique, réunion plénière d'agents...).

→ **Votre investissement** : 800 € par jour d'intervention. La durée de l'intervention varie selon la nature du projet. Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base de votre projet et d'un devis validé.

Ergonomie/amélioration des conditions de travail - évaluation charge de travail/accompagnement du changement

→ **Votre besoin** : concilier performance et qualité du service public avec le bien-être physique et mental des agents.

→ **Notre offre** : faire intervenir un ergonomiste pour vous accompagner dans l'amélioration des situations et les conditions de travail existantes. L'objectif est d'analyser l'activité pour proposer des ajustements favorisant un cadre de travail optimal tout en prenant en compte les exigences liées aux différentes dimensions du travail (organisation, outils, conditions de travail, communication...).

Méthode et durée d'intervention :

- cibler : analyser la demande et proposer une intervention sur-mesure,
- engager : création d'un comité de pilotage et information des agents sur le lancement de la démarche,
- analyser : recueil des données, élaboration des premières hypothèses, analyse de l'activité par observation et entretien avec les agents, réalisation d'un diagnostic et définition des priorités,
- co-construire : des solutions en groupe de travail : proposition de scénarii, élaboration de cahiers des

charges, recherche de solutions techniques,

- évaluer : suivi de la continuité du projet et évaluation des actions mises en œuvre.

→ **Votre investissement** : 800 € par jour d'intervention. Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base de votre projet et d'un devis validé.

Ergonomie/études de poste complexe (individuel)

→ **Votre besoin** : Réaliser une étude de poste à destination des agents en situation de handicap ou en restrictions d'aptitude, afin de favoriser le maintien dans l'emploi ou l'évolution professionnelle.

→ **Notre offre** : réaliser une étude ergonomique complexe sur prescription du médecin du travail de votre collectivité.

→ **Notre approche** :

- éclairer sur la nature exacte des difficultés et définir les modifications organisationnelles et/ou techniques souhaitables ou possibles pour permettre une meilleure adéquation entre la personne concernée et son environnement de travail,
- identifier ce qui relève de la stricte compensation du handicap,
- établir des solutions concrètes, réalistes et chiffrées en matière d'aménagement/adaptation de la situation de travail.

→ **Votre investissement** : 1000 € par jour d'intervention.



4. Santé

Intervention ponctuelle santé au travail ☆

→ **Votre besoin :** bénéficier d'actions ponctuelles de prévention et de santé publique pour vos agents : par exemple, bilan de vaccination professionnelle, dépistages, conseil sur le suivi des expositions aux risques professionnels de collectifs de travail ciblés, élaboration de fiches de risques professionnels ou l'aide à l'analyse des populations à surveillance médicale particulière, etc.

→ **Notre offre :** effectuer une intervention ponctuelle assurée par un médecin du travail, des infirmiers de santé au travail ou encore un assistant de santé au travail.

→ **Notre approche :** une intervention ponctuelle en collectivité qui s'adapte à l'action de santé engagée.

→ **Votre investissement :** 1 000 € la journée.

5. Action sociale

Consultation à distance d'un assistant social du travail ☆

→ **Votre besoin :** permettre à vos agents de bénéficier rapidement d'une écoute et d'une orientation spécialisée.

→ **Notre offre :** il s'agit d'un premier niveau d'accompagnement assuré par un assistant social du travail à distance pour réaliser un diagnostic social, aider

l'agent dans la compréhension des droits et dispositifs accessibles et orienter vers les partenaires *ad hoc*.

→ **Notre approche :** des rendez-vous assurés en visio ou par téléphone. Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat du service social du travail du CIG Petite Couronne.

→ **Votre investissement :** 15 000 € annuel.

6. Offre de services transverse et sur mesure en prévention, santé et action sociale au travail

Accompagnement QVCT/prévention des risques psychosociaux

→ **Descriptif :** engager une démarche d'amélioration de la qualité de vie et les conditions de travail d'une équipe, d'un collectif ou de votre organisation.

→ **Notre offre :** faire intervenir une équipe pluridisciplinaire (conseiller en organisation, consultant RH, ergonomiste, psychosociologue, etc.) pour mieux appréhender l'état d'esprit et le vécu de vos agents et déterminer les pistes de travail prioritaires.

→ **Notre approche :** l'intervention se décline en 3 étapes avec une méthodologie et des outils adaptés au contexte et au périmètre de la demande :

- État des lieux et/ou questionnaire,
- Entretiens qualitatifs, groupes de travail,
- Élaboration des pistes de travail.

→ **Votre investissement :** 800 € la journée.

Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base d'un devis validé.

Accompagnement des collectifs en transformation ☆

→ **Votre besoin :** accompagner un collectif concerné par une évolution ou une transformation de ses activités.

→ **Notre offre :** intervention croisée d'un ergonome et d'un psychosociologue pour amener une équipe à partager les enjeux de l'activité et définir ensemble des pistes d'améliorations.

→ **Notre approche :** séance exploratoire, immersion et analyse d'activité par un ergonome, animation de séances de travail collectives :

1. retour sur l'analyse d'activité,
2. élaboration de différentes hypothèses de travail,
3. co-élaboration de pistes d'action, bilan participatif et rédaction d'une synthèse.

→ **Votre investissement :** 800 € la journée.

Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base d'un devis validé.

Sensibilisation prévention santé et action sociale au travail ☆

→ **Votre besoin :** sensibiliser des collectifs sur des thématiques spécifiques : cancer au travail, maladies chroniques évolutives au travail, retour à l'emploi après un long arrêt pour raison de santé, addiction au travail, santé mentale au travail...

→ **Notre offre :** proposer un programme d'action de sensibilisation assuré par une équipe pluridisciplinaire (assistant social du travail, infirmier de santé au travail, référent maintien dans l'emploi, ergonome, consultants santé sécurité au travail).

→ **Notre démarche :** sur 1 demi-journée ou 1 journée. Format de transmission d'information et d'ateliers de groupe. Groupe de 30 personnes maximum.

Support de sensibilisation transmis en fin d'intervention.

→ **Votre investissement :** 800 € la journée.

Cycles collaboratifs du CIG

→ **Votre besoin :** bénéficier d'un parcours de formation et d'échange de pratiques sur une thématique liée à la prévention des risques professionnels.

→ **Notre offre :** vous proposer un cycle qui fait intervenir une équipe pluridisciplinaire (consultant santé sécurité au travail, médecin du travail, infirmiers de santé au travail, expert RH) pour analyser toutes les dimensions de la thématique.

→ **Notre démarche :** séances collectives au CIG.

→ **Votre investissement :** 800 € la journée .

Le nombre de jours nécessaires pour cette prestation est estimé par le CIG Petite Couronne sur la base d'un devis.

7. Médecine préventive

Adhésion au service de médecine préventive

→ **Descriptif :** vous adhérez au service de médecine préventive. Ce dernier est mis à votre disposition par le CIG Petite Couronne pour l'ensemble de vos agents fonctionnaires et contractuels selon un effectif que vous déclarez chaque année.

Cette prestation donne accès à un double niveau de service :

- Un temps d'intervention fixé au regard de la réglemmentation. Selon vos besoins et les ressources disponibles, le service de médecine préventive mettra à disposition soit un médecin du travail, soit un

médecin du travail et une ou un infirmier de santé au travail.

- Une coordination assurée par un médecin-chef qui anime une équipe pluridisciplinaire d'assistantes de santé au travail, de médecins, d'infirmiers et bénéficie de ressources de la direction de la prévention de la santé et de l'action sociale au travail.

L'équipe pluridisciplinaire du CIG Petite Couronne dispose d'une formation continue, de ressources documentaires spécialisées et d'un espace d'échanges sur les pratiques professionnelles.

→ **À noter :** la prestation est conditionnée au recrutement d'un médecin affecté au secteur.

→ **Votre investissement :**

- 120 € par an et par agent pour l'intervention d'un médecin,
- 135 € par an et par agent pour l'intervention d'un binôme médecin-infirmier,
- 1 380 € la journée de consultation au cabinet médical du CIG Petite Couronne.





8. Service social du travail

Adhésion au service social du travail

→ **Descriptif :** vous adhérez au service social du travail. Ce dernier est mis à votre disposition par le CIG Petite Couronne pour l'ensemble de vos agents fonctionnaires et agents contractuels.

Cette prestation donne accès à un double niveau de service :

- Un temps d'intervention en collectivité de 40, 60 ou 80 % de temps plein, assuré par un assistant social du travail qui assurera l'accompagnement social de vos agents et participera aux projets collectifs.

- Un temps de coordination au CIG Petite Couronne afin de permettre à l'équipe du service social du travail du CIG de disposer d'une formation continue, de ressources documentaires spécialisées et d'espaces d'échanges sur les pratiques professionnelles.

→ **À noter :** la mise en œuvre de la prestation est conditionnée par le recrutement d'un assistant social sur le secteur concerné.

→ Votre investissement :

- Mise à disposition 40 % d'un assistant social : 28 000 €
- Mise à disposition 60 % d'un assistant social : 42 000 €
- Mise à disposition 80 % d'un assistant social : 56 000 €
- Mise à disposition 80 % d'un conseiller en économie sociale et familiale : 56 000 €



Adhésions aux conventions

À compter du 1^{er} janvier 2026 : 3 conventions recouvrent l'ensemble de l'offre de la direction de la prévention, de la santé et de l'action sociale au travail.

1. Convention-cadre relative aux prestations de prévention, de santé et d'action sociale au travail
2. Convention d'adhésion au service de médecine préventive
3. Convention d'adhésion au service social du travail

→ 1 CONVENTION CADRE PRÉVENTION, SANTÉ ET ACTION SOCIALE AU TRAVAIL



→ 2 CONVENTIONS D'ADHÉSION :

- * au service de médecine préventive
- * au service social du travail



En savoir + : www.cig929394.fr